

COMMUNAUTE DE COMMUNES « ENTRE DORE ET ALLIER »
29 avenue de Verdun
63190 LEZOUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE

RÉUNION DU 04 AVRIL 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 04 avril, le Conseil de la Communauté de Communes « Entre Dore et Allier » s'est réuni, en session ordinaire, au Bâtiment intercommunal à Lezoux, après convocations légales en date du 30 mars 2023, sous la présidence de Madame Elisabeth BRUSSAT.

Etaient présents lors de l'appel nominal :

Mme Josiane HUGUET	Mme Eliane GRANET
Mme Danielle GRANOUILLET	M. Thierry TISSERAND
Mme Sylvie EXBRAYAT	Mme Elisabeth BRUSSAT
M. Gilles BERGAMI	M. Cédric DAUDUIT
Mme Julie MONTBRIZON	Mme Patricia LACHAMP
M. Daniel PEYNON	M. Florent MONEYRON
Mme Déolinda DE FREITAS	Mme Nicole BOUCHERAT
M. Alain COSSON	M. Jean-Louis DERBIAS
Mme Marie-France MARMY	M. Lucas ANTOINE
M. Christian BOURNAT	Mme Laurence GONINET
M. Guillaume FRICKER	
Mme Sylvie ROCHE	
M. Romain FERRIER	
Mme Anne-Marie OLIVON	

Suppléants présents : M. Patrice BLANC, Mme Nathalie DE LA FUENTE

Absents : M. Bernard FRASIAK, Mme Séverine VIAL, M. René BROUSSE

Etaient représentés (procuration) :

- M. Yannick DUPOUE donne pouvoir à M. Antoine LUCAS
- Mme Annick FORESTIER donne pouvoir à M. Daniel PEYNON
- Mme Isabelle GROUIEC donne pouvoir à M. Thierry TISSERAND
- Mme Agnès TARTRY-LAVEST donne pouvoir à Mme Sylvie EXBRAYAT
- Mme Catherine MORAND donne pouvoir à Mme Sylvie ROCHE
- Mme Michelle CIERGE donne pouvoir à Mme Déolinda DE FREITAS
- M. Gilles MARQUET donne pouvoir à Mme Elyane GRANET

VOTE : En exercice : 35 Présents : 25 / Représentés : 7 Votants : 32

Les Délégués formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé, conformément à l'article L.211.4 du Code des Communes, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. M. Jean-Louis DERBIAS, ayant obtenu, à bulletins secrets, la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'elle a accepté.

OBJET : Finances – Budgets primitifs 2023

BUDGETS PRIMITIFS 2023

1- LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2023

Le budget de fonctionnement s'équilibre à hauteur de 17 036 846€, soit une progression de 8.60% due en grande partie à l'intégration de la compétence enfance et jeunesse sur une année complète et par une augmentation des produits de fiscalité.

La reprise de résultat correspond aux chiffres présentés lors du débat d'orientation budgétaire. L'excédent relativement conséquent permet d'équilibrer la section d'investissement par le biais d'un transfert de 2 001 468€.

REPRISE DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2022	
Résultat de fonctionnement N-1	
A Résultat de l'exercice 2022 précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	+ 345 312.55 €
B Résultats antérieurs reportés précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	+ 7 467 063.00 €
C Résultats à affecter = A + B (hors restes à réaliser)	+ 7 812 375.55 €
D Solde d'exécution d'investissement exercice 2022 (précédé de + ou -)	
D 001 (besoin de financement) R 001 (excédent de financement)	+ 2 021 664.42 €
E Solde des restes à réaliser d'investissement exercice 2022	
Besoin de financement Excédent de financement	- 1 600 770.76 €
Besoin/excédent de financement F = D + E	+ 420 893.66 €
1) Prévision d'affectation en réserves R 1068 G = couverture obligatoire du besoin de financement F	
2) H Report en fonctionnement R 002 (2) (Si C > F, H = C - G)	+ 7 812 375.55 €
DÉFICIT REPORT D 002	-

1.1- Les ressources de fonctionnement du budget primitif 2023

Conformément aux éléments présentés lors du débat d'orientation budgétaire les variations de recettes s'expliquent de la manière suivante :

	2022	2023	Commentaires sur les écarts
013- Remboursement des charges de personnel (aide contrat aidés, indemnités journalières)	5 600	3 000	le taux d'absentéisme est très faible, ce qui génère peu de remboursement de salaires
70 - Produits des services et ventes diverses	210 690	453 313	progression de 53% qui correspond aux versements des familles pour l'enfance et jeunesse
73 - Fiscalité mixte (CFE, CVAE, TASCOM, IFER, Taxe additionnelle FNB)	1 796 439	1 879 160	L'augmentation des bases est finalement de 4,41% (2% annoncée au DOB) Aucune augmentation des taux d'imposition intercommunaux pour 2023
73 -Reversent fraction de TVA	1 910 119	2 138 075	en progression , cette fraction doit aussi permettre de compenser la disparition de la CVAE dans les 2 ans
73 - Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	2 455 480	2 490 000	taxe reversée au SBA
73 - Taxe de séjour	6 000	6 000	
73- Taxe GEMAPI	7 000	70 000	en augmentation pour financer les 2 contrats territoriaux : LitrouxJauron et Dore
73 FPIC	110 000	165 000	
74 – DGF - dotation intercommunalité	347 525	352 000	DGF non encore notifiée (base de calcul : simulation AMF)
- dotation de compensation	366 605	364 500	
74 - Dotations et participations (Etat, Région, Département, Caisse d'Allocations Familiales)	721 191	1 021 810	<ul style="list-style-type: none"> Le compte 74718 et 7488 Dotations d'Etat progressent : participation conseiller numérique (30 000€), poste chargé de mission TILTAM (30 000€) et différents dossiers d'aide au fonctionnement (24 000€) poste chargé mission PVD (30 000€) le compte 7478 comptabilise les versements CAF et progresse fortement avec le transfert enfance et jeunesse
75 - Revenus des immeubles	8 200	9 500	loyer SIAD
77- Produit des cessions	500	1 000	
042 - Recettes d'ordre (amortissement des subventions perçues)	270 196	271 023	
002 - Résultat de fonctionnement reporté	7 467 063	7 812 375	
Total recettes de fonctionnement	15 682 609	17 036 846	

1.2- Des dépenses de fonctionnement du budget primitif 2023

	2022	2023	Commentaires des écarts par rapport au BUDGET PRÉCÉDENT
011 - Charges à caractère général (eau, énergie, fournitures, entretien, réparation ...)	1 502 360	2 221 730	<ul style="list-style-type: none"> Impact de la compétence enfance et jeunesse. (voir tableau ci-dessous) Les dépenses d'énergie déjà fortement majorées au budget 2022 ont été contenues par la mise en place de régulation et de sobriété (+.10 000€) Les inscriptions intègrent aussi les dépenses afférentes à l'espace naturel sensible des Girauds Faures (dossier de labellisation en cours) Un effort de rationalisation a été fourni sur la communication (compte 6237 et 6238) POUR UN GAIN
012 - Charges de personnel	1 755 590	1 975 130	Ont été notamment rajoutés toutes les mises à dispositions de locaux et de personnel non calculés au moment du DOB, les ajustements pour l'espace France services
65 - Autres charges de gestion courante (indemnités élus, subventions aux associations...)	409 502	2 784 710	compte en forte hausse car le reversement de la taxe sur les ordures ménagères précédemment payées au chapitre 014
67 - Charges exceptionnelles	5 694 830	4 447 497.46	chapitre en réduction car il est nécessaire de transférer une somme de 2 000 000€ pour équilibrer la section d'investissement
6812- Provision	500	1 000	obligation comptable : nécessité de provisionner les dépréciations
014 – Atténuation de produits : (attribution de compensation)	1 400 000	1 200 000	
014 - Reversement taxe d'enlèvement des ordures ménagères au SBA	2 5010 000	0	dépenses réglée sur le chapitre 65
014 - FNGIR (1) (Fonds National de Garantie Individuelle de Ressources)	799 692	799 692	
022 - Dépenses imprévues	1 000 000	1 000 000	
042 - Amortissement des biens	618 348	604 310.30	
023 - Virement à la section d'investissement	788	2 001 468.97	équilibre du programme d'investissement
Total dépenses de fonctionnement	15 682 609	17 035 846.73	

1.3 – Focus sur la compétence enfance et jeunesse

BP 2023	Dépenses	Recettes	Coût net du service
Centres périscolaires des mercredis	470 046	163 170	306 876
Centres extrascolaires vacances	630 802	251 473	379 329
Total ALSH	1 100 848	414 643	686 205
ADOS	38 911	27 600	11 311
Chargé de coopération	65 900	27 150	38 750
Total transfert	1 205 659	469 393	736 266
Déduction AC		288 349	
RPE	153 194	125 120	28 074
Total service EJ	1 358 853	882 862	475 991

2- LA SECTION D'INVESTISSEMENT 2023

Elle s'équilibre avec 5 143 878 € reste à réaliser compris. Comme évoqué lors du DOB les restes à réaliser sont relativement importants et s'élèvent à 1600 770€ (1 800 624€ en dépenses et 199 854€ en recettes).

2.1 Les dépenses d'investissement

Le budget 2023 s'équilibre avec 3 072 140 € de dépenses nouvelles et 271 023 € d'opérations d'ordre.

Les modifications par rapport aux propositions du DOB sont les suivantes :

- Subvention équilibre pôle commercial versée de la section de fonctionnement : - 80 000 €
- Réajustement travaux Médiathèque : + 51 830 €
- Lits picots pour Plan Intercommunal de Sauvegarde : + 3 500 €
- Clôtures Dunes Girauds Faures : + 15 000 €
- Crédit matériel ergonomie et prévention : + 5 000 €

	2022	2023	Commentaire des écarts
20 - Immobilisations incorporelles	411 746	554 806	Etudes diverses, accompagnement sur projets importants : PLUIH, PCAET, étude pré opérationnelle OPAH... Travaux éclairage public
21 - Immobilisations corporelles	451 046	210 603	achat matériel et véhicule
23 - Immobilisation en cours	1 730 476	3 907 445	rappel DOB : les principales dépenses portent sur le Pôle de ressources (1 000 000€), l'extension des bureaux de la médiathèque (297 831€), travaux d'amélioration dans les bâtiments (220 000€) le solde des études PCAET (88 000€) PLUIH (132 000€)
020 - Dépenses imprévues	150 000	200 000	
040 - Dépenses d'ordre (amortissement des subventions perçues)	270 196	271 023	
Total dépenses d'investissement	3 012 676	5 143 878	

2.2 Les recettes d'investissement

Encore une fois la section d'investissement s'équilibre sans recours à l'emprunt. L'équilibre est réalisé en grande partie sur l'autofinancement dégagé de la section de fonctionnement. Des subventions sont attendues mais n'ont pas encore été notifiées, elles seront inscrites en cours d'année par le biais de décisions modificatives.

	2022		Commentaire des écarts
10 - FCTVA (remboursement de la TVA sur les investissements)	50 000	50 000	
13 - Subventions d'investissement	376 562	309 041	Report 199 854€ et subventions nouvelles listées dans le DOB (109 187€)
27 - Remboursement des annuités des budgets annexes	157 394	157 394	remboursement du Budget PAI et Pôle Commercial
040 - Amortissements	618 347	604 310	

001 - Excédent d'investissement reporté	1 810 373	2 021 664	
021 - Virement de la section de fonctionnement		2 001 468	équilibre entre sections
Total recettes d'investissement	3 012 676	5 143 878	

BUDGETS ANNEXES

1. SPANC

REPRISE DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2022	
Résultat de fonctionnement N-1	
A Résultat de l'exercice 2022 précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	+ 35 361.06 €
B Résultats antérieurs reportés précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	+ 0 €
C Résultats à affecter = A + B (hors restes à réaliser)	+ 35 361.06 €
D Solde d'exécution d'investissement exercice 2022 (précédé de + ou -)	
D 001 (besoin de financement) R 001 (excédent de financement)	- 1 391.55 €
E Solde des restes à réaliser d'investissement exercice 2022	
Besoin de financement Excédent de financement	0 €
Besoin/excédent de financement F = D + E	- 1 391.55 €
1) Prévision d'affectation en réserves R 1068 G = couverture obligatoire du besoin de financement F	
2) H Report en fonctionnement R 002 (2) (Si C > F, H = C - G)	+ 35 361.06 €
DÉFICIT REPORT D 002	-

Comme évoqué lors du Débat d'Orientation Budgétaire, le budget annexe du SPANC est devenu un budget avec une trésorerie autonome qu'il a fallu abonder par une avance du budget principal ce qui explique l'excédent de fonctionnement de 35 361.06€ ; Celui-ci a permis de régler les dépenses du premier trimestre.

La section de fonctionnement s'équilibre à hauteur de 123 925€ et selon les caractéristiques suivantes :

- pas de subvention d'équilibre du budget principales
- une augmentation modérée des frais de personnel qui passent de 70 000€ à 74 000€
- une politique d'aide aux particuliers à un niveau identique à l'année précédente
- des produits de facturation en progression 58 000 à 64 000€
- des subventions sans doute un peu minorées

SECTION DE FONCTIONNEMENT

011- Charges à caractères générales (fournitures, entretien, réparation...)	10 600.00	70- Produits des services (redevances assainissement non collectif)	64 000.00
012 - Charges de personnel	74 000.00	747 Subvention (CD63 + avance du BP)	24 564.10
65 - Charges de gestion courante (admissions en non-valeur)	1 000.00		
673 Titres annulés sur exercice antérieurs	1 000.00		
6743 Subvention aux particuliers pour réhabilitations installations	30 000.00		
68/042- Dotation Amortissement et dotation dépréciations actifs	7 325.16	002- Résultat de fonctionnement reporté	35 361.06
Total dépenses de fonctionnement	123 925.16	Total recettes de fonctionnement	123 925.16

SECTION D'INVESTISSEMENT

21- Immobilisation corporelles (ordi, mobilier)	5 433.61	Emprunts et dettes assimilées	
001- Déficit investissement reporté	1 391.55	Amortissement des immobilisations	6825.16
Total dépenses d'investissement	6 825.16	Total recettes d'investissement	6 825.16

La section d'investissement s'équilibre à 6 825€, essentiellement par le jeu de l'amortissement et de quelques achats prévus mais qui ne seront réalisés qu'en cas de nécessité.

2 – Parc d'activités intercommunal

Le budget 2023 est toujours marqué par l'attractivité du PAI dont la commercialisation avance vite.

Sot ainsi prévus en fonctionnement :

- dans les charges à caractère général : l'acquisition de terrain qui jouxtent PAI (12 100€), des études et des frais de maîtrise d'œuvre pour 43 000.00€ , des travaux de viabilisation pour 328 000€
- en recettes les produits des ventes attendues s'élève à 376 587€ auquel s'ajoute des subventions à hauteur de 12 350€
- toutes les autres opérations sont des opérations d'ordre qui constate les entrées et sorties de stock du patrimoine

FONCTIONNEMENT

	DEPENSES		RECETTES
011 - Charges à caractère général (eau, énergie, fournitures, entretien, réparation ...)	386 600.00	70 - Produits des services et ventes des terrains	376 587.00
		74 - Dotations subventions et participations	12 350.00
042- Opérations d'ordre entre sections (stocks vente)	376 587.00	042 - Opération d'ordre (Production stockée)	386 600.00
043 - Opérations d'ordre (à l'intérieur de la section)		043 - Opération d'ordre (à l'intérieur de la section)	
023- Virement à la section d'investissement	2 723 940.98	002- Résultat de fonctionnement reporté	2 711 590.98
Total dépenses de fonctionnement	3 487 127.98	Total recettes de fonctionnement	3 487 127.98

INVESTISSEMENT

	DEPENSES		RECETTES
16 - Emprunts et dettes assimilés (remb annuité avance remboursable au BP)	125 990.00	16 - Emprunts et dettes assimilés (avance du BP)	797 318.78
040 - Opérations d'ordre entre sections (production stockée)	386 600.00	040- Opérations d'ordres entre sections (vente)	376 587.00
001 - Déficit d'investissement reporté	3 385 256.76	021 - Virement de la section de fonctionnement	2 723 940.98
Total dépenses d'investissement	3 897 846.76	Total recettes d'investissement	3 897 846.76

3 – Pôle Commercial

REPRISE DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2022	
Résultat de fonctionnement N-1	
A Résultat de l'exercice 2022 précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	+ 0 €
B Résultats antérieurs reportés précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	+ 0 €
C Résultats à affecter = A + B (hors restes à réaliser)	+ 0 €
D Solde d'exécution d'investissement exercice 2022 (précédé de + ou -)	
D 001 (besoin de financement)	- 22 271.45 €
R 001 (excédent de financement)	
E Solde des restes à réaliser d'investissement exercice 2022	
Besoin de financement	0 €
Excédent de financement	
Besoin/excédent de financement F = D + E	- 22 271.45 €
1) Prévision d'affectation en réserves R 1068	
G = couverture obligatoire du besoin de financement F	
2) H Report en fonctionnement R 002 (2) (Si C > F, H = C - G)	+ 0 €
DÉFICIT REPORT D 002	-

Le budget annexe du Pôle commercial s'équilibre à hauteur de 204 913€ et 182 513€ en investissement
Les principales caractéristiques sont :

- des charges à caractère général qui progressent pour intégrer quelques frais d'entretien supplémentaires cette année (contrôles périodiques, éclairage public en augmentation, réparations provisoires toiture)
- une inscription de 75 000€ en dépenses d'investissement pour financer la réfection totale de la toiture qui fuit depuis plusieurs années
- le budget s'équilibre avec une subvention d'équilibre du budget principal à hauteur de 117 425€ dont 98 700€ transférés en section d'investissement.

BUDGET ANNEXE POLE COMMERCIAL 2023 - SECTION DE FONCTIONNEMENT

011 - Charges à caractère général (eau, énergie, fournitures, entretien, réparation ...)	20 400.00	74- Participation du Budget Principal	117 425.45
012 - Charges de personnel		70 - Produits des services (charges locatives)	2 400.00
65 - Autres charges de gestion courante		75 - Revenus des immeubles (loyers)	29 000.00
66 - Charges financières			
67 - Charges exceptionnelles	2 000.00		
042 -68 - Amortissement des biens	83 813.00	042 /777 Amortissement subvention investissement	56 088.00
023 - Virement à la section d'investissement	98 700.45		
Total dépenses de fonctionnement	204 913.45	Total recettes de fonctionnement	204 913.45

BUDGET ANNEXE POLE COMMERCIAL 2023 - SECTION D'INVESTISSEMENT

16 - Remboursement annuité de l'avance remboursable / cautions	26 154.00	13- Subventions d'investissement	
2041582 Travaux Territoire Energie 63	1 000.00		
23- Travaux sur construction (réfection toiture)	75 000.00	16- cautions	
040 - Amortissement subventions	56 088.00	040 - Amortissement des immobilisations	82513.00
041 – Régularisation opération comptables	2000.00		
020 - Dépenses imprévues		021 - Virement de la section de fonctionnement	98 700.45
001 - Déficit d'investissement reporté	22 271.45	001 - Excédent d'investissement reporté	
Total dépenses d'investissement	182 513.45	Total recettes d'investissement	182 513.45

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire a adopté à l'unanimité les budgets primitifs 2023 suivants joints en annexe :

- Budget principal
- Budget annexe SPANC
- Budget annexe Pôle Commercial
- Budget Annexe Parc d'Activités Intercommunal

Pour extrait certifié conforme,

Fait et publié à Lezoux, le 11 avril 2023

Signé par Élisabeth BRUSSAT, Présidente